







Communiqué du 13 mars 2024

Rencontre avec la rectrice de Créteil Dernière ligne droite avant l'audience avec la ministre ?

L'intersyndicale 93 FSU-CGT-SUD-CNT est conviée en audience par la rectrice de l'académie de Créteil aujourd'hui mercredi 13 mars à 16h30. Jusqu'à présent, les autorités académiques avaient délibérément sous-estimé pour ne pas dire méprisé l'ampleur de la colère de l'ensemble de la communauté éducative face aux annonces gouvernementales et à la relégation dont souffre depuis trop longtemps le département de la Seine-Saint-Denis en matière d'éducation.

Les 4 500 manifestant·es qui ont défilé à Paris le 7 mars dernier ont obligé l'Éducation nationale à prendre enfin la mesure de notre lutte et de notre détermination.

Pourtant, ce n'est pas la rectrice qui a les leviers pour répondre aux revendications des parents, des élèves et des personnels de la Seine-Saint-Denis. S'agit-il d'une nouvelle manœuvre dilatoire destinée à fracturer la mobilisation du lendemain qui s'annonce massive, alors que plusieurs cortèges doivent converger jeudi 14 mars vers Bobigny à travers tout le département et que les parents mobilisé·es avec la FCPE 93 appellent à une journée « écoles, collèges et lycées déserts » vendredi 15 mars ? Dans ce cas, nous ne serons pas dupes.

L'intersyndicale se rendra à cette rencontre mais elle refusera d'entendre les sempiternelles promesses compassées de vigilance quant aux moyens alloués au cas par cas aux écoles et aux établissements du département ; elle n'acceptera pas que la rectrice se réfugie derrière les compétences respectives des collectivités territoriales pour s'exonérer de la situation de délabrement des écoles, collèges et lycées du département.

L'intersyndicale 93 se rendra à l'audience pour remettre officiellement à la représentante de l'Éducation nationale dans l'académie les doléances des personnels pour un plan d'urgence pour l'école publique, contre le « *choc des savoirs* », comme elle l'a déjà fait le 27 février dernier à la DSDEN, à Bobigny.

Ce sera l'occasion de rappeler que nous ne voulons pas plus de moyens qu'ailleurs sur le territoire : nous voulons simplement l'égalité réelle des droits pour les élèves de la Seine-Saint-Denis. Pour ce faire, il faut rattraper le retard dû au sous-investissement chronique de l'État en matière d'éducation dans notre département, comme les rapports parlementaires de mai 2018 et décembre 2023 l'ont largement documenté.

Toutefois, cette rencontre qui donnera également l'occasion à l'intersyndicale de renouveler officiellement sa demande d'audience ministérielle, ne saurait se tenir sans les préalables suivants :

- la communication officielle de la date et de l'heure de l'audience ministérielle en amont de la rencontre avec la rectrice ;
- l'arrêt immédiat de toutes les tentatives d'intimidation et autres velléités de recadrage (sur la communication avec les parents d'élèves, notamment), de convocations de personnels et d'atteintes à l'exercice du droit syndical qui ont actuellement cours dans le département et offrent l'image d'une institution aux abois qui cherche désespérément à reprendre la main sur un mouvement qui la déborde.

L'école publique est en état d'urgence dans le département. Le plan d'urgence 93 fait partie des réponses pour « tenir compte de la spécificité de la Seine-Saint-Denis » comme l'a rappelé la ministre de l'Éducation et de la Jeunesse à l'Assemblée nationale hier encore. Il est aussi une réponse à l'offensive réactionnaire de tri social néolibéral du gouvernement qui se manifeste à l'école à travers le « choc des savoirs ».